

Mairie du MOLAY-LITTRY
Calvados

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DÉCEMBRE 2021

Présents : Mrs BERTIER, MARIOTTI, Mme MOTTIN, Mr FURDYNA, Mme PHILIPPE, Mr MAHIEU, Mmes GODARD, LE BATARD, Mrs PHILIPPE Louis, PLINE, Mme LEONARD, Mrs VILLEDIEU, DEFRANCE, Mme LAVAL, Mr MORICE, Mmes BUTET, AGNÈS, EUDES, LECOINTRE, Mr MAHEUT

Absents Excusés : Mr DIMESIC, Mme LEGOUPIL, Mme DUPONT.

Secrétaire : Mr MAHEUT

Pouvoir : Mr DIMESIC a donné pouvoir à Mr FURDYNA
Mme LEGOUPIL a donné pouvoir à Mme PHILIPPE
Mme DUPONT a donné pouvoir à Mr BERTIER

2021/132 : TRAVAUX EN RÉGIE DM n° 8

Afin de régulariser les travaux effectués en régie pour le logement situé 22 rue Bernard Sébert, le Conseil Municipal décide de prendre la décision modificative n° 8 suivante, sur le budget principal :

Section Investissement

Dépenses :

Art. 2313 (Chapitre 23) : Travaux logement 22 rue B. Sébert : - 6.130 €

Art. 2313 (Chapitre 040 opération d'ordre) :

Travaux logement 22 rue B. Sébert : + 6.130 €

Section Fonctionnement

Recettes : Art. 722 (Chapitre 042 opération d'ordre) : + 6.130 €

Dépenses : Art. 6068 (Chap. 11 fourniture de fonctionnement) : + 6.130 €

2021/133 : VOIE PARTAGÉE

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Cabinet NIS (Neill Ingenierie Services) en collaboration avec les services de l'Agence Routière élabore un projet d'aménagement en voie partagée de la Route de Balleroy jusqu'aux Petits Carreaux.

Celui-ci sera présenté au Conseil Municipal en réunion plénière où chacun pourra échanger sur cette présentation qui tiendra compte des contraintes techniques à respecter.

Le Conseil Municipal accepte de nommer le Cabinet NIS spécialisé dans l'urbanisme, l'environnement et l'aménagement, maître d'œuvre pour ce projet d'aménagement.

2021/134 : COMMISSION SERVICES TECHNIQUES - VOIRIE

Mr VILLEDIEU, Conseiller Municipal, présente au Conseil Municipal le travail de la Commission qui a recensé les voiries à rénover dont la compétence relève de l'Intercom Isigny-Omaha avec un ordre de priorité :

- Vc 201 les Hauts Vents et le Maupas
- Le bois de Fieffes
- Vc 3 Sortie Bel Air vers Rue Froide
- La Cachette
- Vc1 Chemin de Trévières
- Cannebert vers la ferme de la Rivière
- Vc 16 Cateaubraye.

Des travaux dans des chemins ruraux sont à prévoir à charge pour la Collectivité (un busage à l'entrée du chemin de la Mauberdrière, le lieu Hué).

Un point a été fait sur les travaux réalisés en 2021 et les restes à réaliser.

La Commission a travaillé sur les besoins pour l'année 2022 qui seront présentés lors de la préparation budgétaire.

2021/135 : COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Mme MOTTIN, Adjointe au Maire, présente au Conseil Municipal les différents thèmes abordés lors de cette première réunion de la Commission « Ressources Humaines » :

- Les heures supplémentaires : un rappel de la réglementation a été fait.
 - La mise en place du Compte Epargne Temps par l'alimentation par des jours de congés annuels et des ARTT. Un avis du Comité Technique est obligatoire pour cette disposition.
- Le Conseil Municipal charge le Maire de saisir celui-ci.

Le travail de cette Commission étant très vaste, celle-ci sera appelée à examiner diverses demandes.

2021/136 : COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS

Mr MAHIEU, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que la Commission « Jeunesse et Sports » travaille pour le budget 2022 et ce, après avoir recensé les différents besoins au sein des associations sportives.

Des projets pour 2022 se profilent comme la Fête de la Musique le 25 Juin 2022.

Le Conseil Municipal reste attentif à la demande des différentes associations et fera tout son possible pour les accompagner dans leurs animations.

2021/137 : COMMISSION SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mr MARIOTTI, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que la Commission « Sécurité Publique » a rencontré les élus de la Commune d'Isigny-sur-Mer qui ont présenté les installations et les modalités de fonctionnement de celles-ci.

Cet investissement connaît un bon retour auprès de la Collectivité.

Le Conseil Municipal souhaite être accompagné par un cabinet d'études pour le suivi de ce dossier afin de constituer le dossier de consultations des entreprises, les demandes de subventions.

2021/138 : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mme BUTET, Conseillère Municipale, informe le Conseil Municipal du travail engagé par le Conseil Municipal des Jeunes, suite à leur réception à l'Élysée. Deux groupes de travail se sont constitués, l'un chargé d'élaborer un film et l'autre sur la réalisation d'une exposition pour les collégiens et les primaires.

Le Conseil Municipal se félicite du dynamisme du Conseil Municipal des Jeunes qui s'associent aux diverses manifestations, comme récemment la Collecte de la Banque Alimentaire.

Une sortie cinéma est prévue le mercredi 22 Décembre 2021.

2021/139 : REPRISE DES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Délibération relative à la reprise des concessions en état d'abandon Procès-verbal de délibération du Conseil Municipal

Après avoir entendu lecture du rapport de Monsieur le Maire qui lui demande de se prononcer sur la reprise par la commune des concessions listées en annexe, dans les cimetières communaux de Littry et du Molay, ayant plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle les 25 avril 2018 et 7 septembre 2021, dans les conditions prévues par l'article R. 2223-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions en état d'abandon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2223-17 et R. 2223-18,

Considérant que les concessions dont il s'agit ont plus de trente ans d'existence, que la dernière inhumation remonte à plus de dix ans et qu'elles sont en état d'abandon selon les termes de l'article précité,

Considérant que cette situation constitue une violation de l'engagement souscrit par les attributaires desdites concessions, en leur nom et au nom de leurs successeurs, de la maintenir en bon état d'entretien, et qu'elles nuisent au bon ordre, à la sécurité et à la décence du cimetière,

Délibère

1°/ les concessions citées, dans le cimetière communal, sont réputées en état d'abandon ;

2°/ Monsieur le Maire est autorisé à reprendre lesdites concessions au nom de la commune et à les remettre en service pour de nouvelles inhumations.

2021/140 : PÔLE SANTÉ

Afin de compléter la délibération du 20 Octobre 2021 où le Conseil Municipal autorise le Maire à rétrocéder à l'Intercom Isigny-Omaha la partie du domaine communal nécessaire à l'implantation du Pôle Santé, selon le bornage arrêté par le géomètre soit 1ha14a77ca.

Cette cession est actée à l'euro symbolique par acte notarié.

Le Maire est autorisé à signer l'ensemble des documents concernant ce dossier.

2021/141 : PERSONNEL

Le Maire informe le Conseil Municipal du départ en retraite de Mme Chantal MARIE, Adjoint Technique Territorial, pour le ménage de la Mairie à compter du 1^{er} Janvier 2022.

Le Conseil Municipal remercie cet agent pour les nombreuses années passées au service de la Collectivité.

Le Conseil Municipal souhaite engager une réflexion sur la réorganisation du fonctionnement du ménage de la Mairie. Une étude est en cours.

D'autre part, le Conseil Municipal décide de supprimer l'emploi d'Adjoint Technique Territorial (mission ASVP) à temps complet et de recréer un nouvel emploi d'Adjoint Technique Territorial (mission ASVP) à raison de 21 h/35 heures et ce, à la demande de l'Agent.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'arrêté correspondant, précisant les nouvelles conditions de cet emploi.

2021/142 : GUIDE MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a pris connaissance du guide pratique 2022 de la Commune qui sera distribué chez les habitants.

Celui-ci sera accompagné d'un flyer de Collectéa précisant le calendrier, les conditions de distribution des bacs jaunes et de l'organisation de ce service.

2021/143 : SÉCURITÉ

Le Conseil Municipal a soulevé différents lieux où la sécurité va être à améliorer :

- L'éclairage public de la rue du Canard et de la rue des Mesliers,
- La Matérialisation au sol du carrefour de la Rue de la Gare et de la rue d'Isigny,
- L'installation d'un abribus rue Fosse Frandemiche à l'arrêt des bus qui dépose les enfants du primaire.

Le Conseil Municipal demande à la Commission Sécurité d'étudier ces diverses demandes.